

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : POL-2015-031
Direction
Service de police
Objet : Autorisation de fermeture temporaire et interdiction de stationner le 8 novembre 2015 dans le cadre de la Cérémonie du jour du Souvenir.
Date : 2015-10-14

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 6^e Régiment artillerie de campagne fera sa parade du Jour du Souvenir au Parc de la Paix de Lévis le 8 novembre prochain, en collaboration avec les légionnaires, les militaires et les cadets. La cérémonie se tiendra entre 14 h et 16 h.

Environ une centaine de personnes, dont des dignitaires, sont attendues à partir de 13h. La parade comprendra environ 150 participants et débutera à 13h40 sur la rue Du Mémorial vers la rue Champagnat jusqu'au monument Des Anciens Combattants dans le Parc de la Paix de Lévis. Suivra la cérémonie du souvenir à 14 h. Le tout devrait se terminer vers 15h30.

Le stationnement devra être interdit en bordure du Parc de la Paix (sur Champagnat, coté nord et sur Du Mémorial coté est et sud) de 7 h à 17 h et la rue Du Mémorial, la rue Champagnat entre Mgr Bourget et Anciens Combattants devront être fermées à la circulation.

Malgré l'autorisation d'occuper la voie publique et d'en restreindre la circulation par la fermeture de rues, les organisateurs de l'événement ne doivent pas y placer d'entraves limitant la circulation des véhicules d'urgence.

- En aucun temps la voie publique ne doit être obstruée par des objets ou des installations qui pourraient empêcher ou gêner la libre circulation des véhicules d'urgence.
- Il est à noter que pour tous ces événements, en cas d'urgence, le Service de la Sécurité incendie et le Service de Police se réservent le droit d'interrompre partiellement ou complètement la tenue de ces activités.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
0 \$		0 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

JR
15/10/2015

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2015 _____ 2016 _____ 2017 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 15/10/14

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Pierre-Luc Olivier Contremaître des travaux en régie et contrôle de la qualité Direction des infrastructures Service des travaux publics	2015-10-14	Validation disponibilité matériel pour fermeture de rue et interdiction de stationner
Nicole Rodrigue Conseillère en communication Direction des communications	2015-10-14	Communication lettre circulaire
Stéphane Bissonnette Gestionnaire de locaux Direction de la vie communautaire Service des équipements récréatifs	2015-10-14	Utilisation du parc

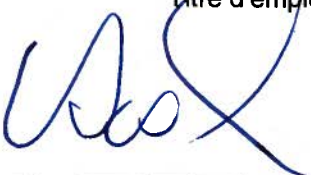
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la fermeture temporaire (interdiction de stationner) le 8 novembre 2015 dans le cadre de la Cérémonie de jour du Souvenir.

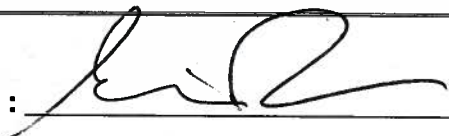
- Fermeture de la rue Champagnat entre Mgr Bourget et Anciens Combattants entre 13 h et 16 h le 8 novembre 2015
- Fermeture de la rue Du Mémorial en entier entre 13 h et 16 h le 8 novembre 2015
- Interdiction de stationner en bordure du Parc de la Paix (sur Champagnat, coté nord et sur Du Mémorial coté est et sud) de 7 h a 17 h le 8 novembre 2015

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Michel Bernier</u>		Titre d'emploi : <u>Capitaine, planification opérationnelle</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>15, 10, 14</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 15 / 10 / 2015